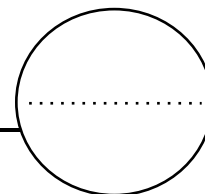




PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



PROVINCE DE QUÉBEC MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD

À la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le mardi 5 octobre 2021 à compter de 20h00 au 476 rue Frontière à Hemmingford, dans la salle située en arrière de la Coop.

Sont présent(e)s :

M. Drew Somerville, maire;
M. Normand Lussier, conseiller n° 1;
M. Luc Guérin, conseiller n° 2;
M. Christopher Hill, conseiller n° 3;
M. Roy Catto, conseiller n° 4;
M. Howard Silverman, conseiller n° 5; (par téléphone, arrêté ministériel numéro [2021-029](#) du 26 avril 2021)
Mme Lucie Bourdon, conseillère n° 6;

Est également présente :

Andréane Gravel, Directrice générale et secrétaire-trésorière

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 20h00, M. Drew Somerville, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum.

2021-10-199

1-ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé et résolu à l'unanimité d'accepter l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

2021-10-200

2A-ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 SEPTEMBRE 2021

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 septembre 2021 soit accepté tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

3-DÉLÉGATION

2 citoyens dans la salle.

4A – GÉNIPUR PAIEMENT FACTURE # GÉNIPUR TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE L'AVENUE CHAMPLAIN

ANNULÉ

2021-10-201

4B – DÉCOMPTÉ PROGRESSIF #7 MSA – TRAVAUX DE RÉFECTION DES INFRASTRUCTURES DE L'AVENUE CHAMPLAIN

Considérant qu' une partie des travaux de l'avenue Champlain est exécutée ;

Considérant que la Municipalité a reçu le décompte progressif #7 de MSA infrastructures inc. qui s'élève à 31 472,58 \$ taxes incluses ;

Considérant que ce décompte a été vérifié par le surveillant de chantier Génipur et celui-ci recommande de payer la facture telle que présentée ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :

-De procéder au paiement du décompte #7 pour un montant de 31 472,58 \$ taxes incluses à l'entrepreneur MSA infrastructure Inc.;

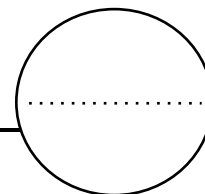
-Que ce montant sera transféré pour être payé à même le financement temporaire avec la Caisse Desjardins pour un montant total de \$ taxes incluses ;

-Que ces travaux font partie de l'emprunt concerné par le règlement d'emprunt 317 et 317-1.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



4C – AIDE FINANCIÈRE – ARCHIVES HEMMINGFORD

REPORTÉE

2021-10-202

4D – DEMANDE DE SUBVENTION AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS, PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION PAR CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE (PPA-CE) - Dossier no 00031109-1 - 68010 (16) - 2021-04-26-33

Attendu que le Ministère des Transports accepte de subventionner pour l'amélioration du réseau routier municipal ;

Attendu que les travaux de recouvrement d'enrobés bitumineux pour l'amélioration des routes de la Municipalité ont été effectués et que la facture pour les rues Bouchard, McNaughton et Fortin s'élève à 24 938.09 \$ incluant les taxes :

Attendu que l'aide financière accordée pour la Municipalité est d'un montant total de 11 750\$ (lettre de confirmation du ministre monsieur François Bonardel datée du 23 mai 2021)

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux et demande une de recevoir la subvention pour le montant confirmé subventionné de 11 750\$ et joint les pièces justificatives, conformément aux exigences du Ministère des Transports ;
- Que la directrice générale est autorisée à remplir le formulaire V-0321 au nom de la municipalité;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-203

4E – PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE - VOLET PROJETS PARTICULIER D'AMÉLIORATION - ENVELOPPE POUR DES PROJETS D'ENVERGURES OU SUPRAMUNICIPAUX (PPA ES)- DOSSIER No 00029049-1 - 68010 (16) - 2019-11-18-65

Attendu que dans le cadre de la subvention PPA-ES, l'aide financière accordée pour la Municipalité est d'un montant total de 2 500 \$ (confirmation par courriel le 24 juillet du bureau de la députée madame Claire Isabelle) ;

Attendu que la municipalité a reçu en 2020 un montant de 1 627 \$ de cette enveloppe et qu'il reste 873\$ de disponible ;

Attendu que les travaux de recouvrement d'enrobés bitumineux pour l'amélioration des routes de la Municipalité ont été effectués et que la facture pour les rues Bouchard, McNaughton et Keddy s'élève à 24 938.09 \$ incluant les taxes :

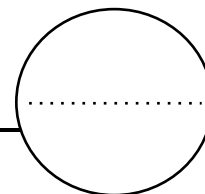
En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers ce qui suit :

- Que le conseil municipal approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les chemins municipaux et demande une subvention pour le montant confirmé subventionné et joint les pièces justificatives, conformément aux exigences du Ministère des Transports ;
- Que la directrice générale est autorisée à remplir le formulaire V-0321 au nom de la municipalité ;
- Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les routes dont la gestion incombe à la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



2021-10-204

4F –AMÉNAGEMENT DE L’ESPACE AUTOUR DU TERRAIN DE TENNIS ET DE LA BUTTE À GLISSER

- Attendu que l’espace autour du terrain de tennis doit être aménagé ;
- Attendu que la butte à glisser doit être aménagée ;
- Attendu que la compagnie de paysagement de monsieur Gérald Duteau propose les travaux suivants :

Travaux	Aménagement paysagé autour du terrain de tennis	Aménagement de la butte à glisser
Description	-Étendre les matériaux déjà sur place (butte de gravier) ; -mettre une couche de terre pour que l’on puisse semer du gazon l’an prochain.	-Enlever les grosses roches et les autres matériaux dans la butte à glisser ; -Améliorer l’angle des pentes de chaque côté de l’espace à glisser ; - mettre une couche de terre pour que l’on puisse semer du gazon l’an prochain
Prix estimé avant taxe	5 200 \$	5 400 \$

En conséquence, il est proposé et résolu à l’unanimité par les conseillers de donner le contrat à monsieur Duteau pour l’aménagement paysagé autour du terrain de tennis et pour l’aménagement de la butte à glisser.

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ

4G - DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS DES REVENUS ET DÉPENSES

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose les états comparatifs des revenus et dépenses tel que prévu à l'article 176.4 du Code municipal du Québec.

6A-RAPPORT DU COORDONNATEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Monsieur Idanuel Vallejos, coordonnateur des travaux publics, dépose son rapport par une liste détaillée des travaux accomplis par son service de Voirie durant le mois de septembre 2021.

2021-10-205

6B- MANDAT POUR LE NETTOYAGE DU RÉSERVOIR PRINCIPAL – STATION D’EAU POTABLE

- Considérant que le conseil a octroyé le contrat à la compagnie Dassyloi pour le nettoyage du réservoir à la station d’eau potable par la résolution #2021-05-115, pour un montant de 9 427,95 \$ incluant les taxes ;
- Considérant que la compagnie nous a informés que la machinerie pour faire le travail est brisée et qu’ils ne peuvent pas nous garantir quand elle sera réparée. Il nous conseille de faire affaire avec une compagnie ;
- Considérant que la municipalité avait également demandé un prix à la compagnie CanExplore :

		Prix incluant les taxes
Can Explore	1. Préparation, transport et pension – Taux forfaitaire 1 550.00 \$	1 724,63 \$
	2. Nettoyage du fond du réservoir par robot – Taux forfaitaire 8 850.00 \$	10 175,29 \$
		Total : 11 899,92 \$

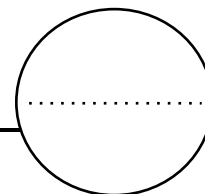
Considérant que nous devons procéder au nettoyage du réservoir principal à la station d’eau potable cette année afin d’améliorer la qualité de l’eau ;

En conséquence, il est proposé et résolu unanimement d’octroyer le mandat de nettoyage du réservoir principal à la station d’eau potable de manière robotisée, à CanExplore pour un montant de 11 899,92 \$ incluant les taxes et d’imputer la dépense au poste 02-412-00-522 – *Entretien et réparation – Bâtiment et terrain.*

ADOPTÉE À L’UNANIMITÉ



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



7A-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'EAU POTABLE

La consommation de l'eau potable a été de 57 486 gallons par jour durant le mois de septembre. Un rapport détaillé des lectures faites à la station de pompage de l'eau potable est remis à chaque membre du conseil à titre informatif.

7B-RAPPORT DE L'OPÉRATEUR DE L'ASSAINISSEMENT DES EAUX USÉES

Un rapport sur les informations journalières du poste de pompage principal à l'assainissement des eaux usées est fourni à chaque membre du conseil.

9A-RAPPORT DE L'INSPECTEUR MUNICIPAL

Monsieur Eric Daigle, inspecteur en bâtiment et en environnement, dépose son rapport des permis de construction pour le mois de septembre 2021 (et 31 août 2021).

Nombre de permis émis :	7
Valeur des travaux :	352 070 \$

10A-DÉPÔT DU RAPPORT DE L'ÉVÈNEMENT CULTURE ET CULTURES 2021

La coordonnatrice des loisirs et de la culture madame Frédérique Auvray remet aux membres du conseil le rapport de l'évènement Culture et Cultures qui s'est déroulées au centre récréatif le 28 août 2021.

CORRESPONDANCE

QUESTIONS DIVERSES

2021-10-206

12A- PROPOSITION D'UN NOM POUR LE PARC EN ARRIÈRE DE L'HÔTEL DE VILLE

Considérant que les conseillers ont reçu une proposition pour nommer le parc situé en arrière de l'hôtel de Ville ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers de :

- Nommer le parc en arrière de l'hôtel de Ville le Parc des Vétérans / Veterans park ;
- De faire faire une enseigne au cout maximum de 500\$ ou de faire graver le cénotaphe.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-207

12B- DEMANDE DE VENTE D'UNE PARTIE DU PASSAGE PIÉTON SUR FORTIN

Considérant que les propriétaires du 576 rue Fortin ont approché la municipalité pour savoir si elle serait intéressée à vendre une partie du passage piéton qui n'est pas utilisé, entre la rue Fortin et la rue McNaughton ;

Considérant que ce morceau de terrain était destiné à faire un passage piéton, mais il a finalement été aménagé plus au sud ;

Considérant que le propriétaire du 578 rue Fortin a été approché par la municipalité pour savoir s'il serait intéressé à acheter la moitié du morceau, afin de laisser la chance aux deux propriétaires adjacents d'obtenir une partie de ce terrain ;

Considérant que le propriétaire du 578 rue Fortin se dit intéressé, mais cela dépendra du prix de vente ;

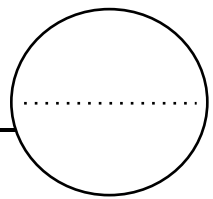
Considérant que le conseil propose un prix de vente de 10\$ du pied carré ;

Considérant que les frais de notaires et les frais d'arpenteurs et tout autres frais liés à ce dossier seraient à la charge des acheteurs ;

En conséquence, il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers :



PROCÈS-VERBAL DE LA MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE HEMMINGFORD



-D'approcher les propriétaires du 576 rue Fortin et celui du 578 rue Fortin avec un prix de vente à 10\$ du pied carré et de resoumettre le dossier au prochain conseil.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2021-10-208

13 - ADOPTION DE LA LISTE DES COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 5 octobre 2021

Considérant que Mme Andréane Gravel, la directrice générale et secrétaire-trésorière confirme que les fonds sont disponibles pour le paiement des comptes payés et à payer au 5 octobre 2021, soit dans le budget 2021 ou par une appropriation de surplus ;

Il est proposé et résolu à l'unanimité par les conseillers que les comptes payés du 2 septembre au 5 octobre 2021 soient acceptés au montant de 56 796,72 \$ incluant les salaires et que les comptes à payer en date du 5 octobre 2021 soient payés au montant de 53283,03 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

PÉRIODE DE QUESTIONS

2021-10-209

LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé et résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 20h10.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Drew Somerville, Maire
Maire

Andréane Gravel
Directrice générale et Secr.-très.

Je, Drew Somerville, maire de la Municipalité du Village de Hemmingford, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance ordinaire tenue le 5 octobre 2021.